



365, route de la mairie - 01240 CERTINES - 04.74.51.60.30 - mairie@certines.fr

**Compte-rendu valant PV de la réunion du Conseil Municipal
du Jeudi 11 décembre 2025**

Présidence : M. Denis TAVEL

Présents : Denis TAVEL (Maire), Stéphane BATISSE Françoise BUISSET, Jean-Marc MICHON, Denise RANDU (Adjoints), Dominique BERNARD, Jean-Christophe DONARD, Stéphanie DUCROZET, Emmanuelle FOURÉ-DELORME, Françoise GAGNEPAIN, Yohann REVEL, Marie-Christine TEPPE, Julien VERCHERE, Chloé VIARD, Jamel YANTOUR.

Absents ou excusés : Franck GAUDET (Procuration donnée à D. TAVEL), Mélynda CORDON (Procuration donnée à S. BATISSE), Éric MERCADO (Procuration donnée à D. RANDU), Magali PONSOT (Procuration donnée à S. DUCROZET)

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de procurations : 4
Nombre de suffrages exprimés : 19
Date de la convocation : 5 décembre 2025

Chloé VIARD a été nommée secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique en mairie le jeudi 11 décembre 2025 à 20h00 pour traiter l'ordre du jour ci-dessous.

Le compte-rendu de la réunion du 16 octobre 2025 ne fait l'objet d'aucune remarque. Après être signé par la secrétaire de séance et M. le Maire, il sera diffusé sur le site de la commune.

1°) Programme des travaux de l'ONF pour 2026

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'Office National des Forêts est tenu chaque année de porter à connaissance des collectivités propriétaires, les propositions des coupes pour l'année suivante, une délibération étant requise.

PROPOSITION D'ÉTAT D'ASSIETTE :

Parcelle	Type de coupe 1	Volume présumé réalisable (m³)	Surface à parcourir (ha)	Année prévue doc. Gestion 2	Proposition ONF	Justification ONF	Année Décision Du Propriétaire 4	Mode de commercialisation					
								Vente avec mise en concurrence (sur pied)	Vente avec mise en concurrence (unité mesure)	Contrat bois façonné	Autre vente gré à gré	Délivrance	
24	IRR	101	6.3	2026	2026			<input checked="" type="checkbox"/>					
4_a	RA	628	4.2	2026	Supp.	Fait en 2025							
11	IRR	153	7.7	2026	2026						<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
8_b	E1	48	3.2	2026	Supp.	Fait en 2025							
7	IRR	70	7.1	2026	2026				<input checked="" type="checkbox"/>			<input checked="" type="checkbox"/>	
6_a	IRR	71	7.1	2026	2026						<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
6_b	E1	29	2.1	2026	Supp.	Fait en 2025							
10	IRR	100	7.7	2026	2026						<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
26	IRR	152	6.1	2026	Supp.	Fait en 2025							
9_b	E1	61	4.1	2026	Supp.	Fait en 2025							

Le mode de commercialisation pourra être revu en fonction du marché et de l'offre de bois en accord avec la municipalité.

- (1) : Type de coupe : AMEL Amélioration, EM Emprise, IRR irrégulière, AS sanitaire, RA rase, SF taillis sous futaie, TS taillis simple, RGN régénération
- (2) : non fixée = coupe prévue à l'aménagement sans année fixée
- (3) : Proposition de l'ONF : SUPP. Proposition de suppression ; voir le technicien pour précisions sur les motifs de report ou suppression
- (4) : A indiquer si différente de celle de l'ONF et à justifier dans la délibération. Si volonté de supprimer le passage en coupe, mettre « suppression ».

Le conseil municipal vote à l'unanimité le programme de coupe 2026 proposé par l'ONF.

2°) Clôture du compte à terme

Une délibération est nécessaire pour la clôture d'un compte à terme. 100 000€ étaient placés depuis le 1^{er} avril dernier pour 9 mois. La date d'échéance est le 27 décembre. Il est proposé au conseil municipal d'avancer cette échéance au 11 décembre, pour régler les dernières factures (travaux de l'école pour 78 400€ sur 747 977€ déjà réglés + investissements divers : 20 800€ + fonctionnement : 22 700€). La date butoir, fixée par la comptable du SGC, pour clore les comptes est le 12 décembre.

Pour info, des acomptes de subvention ont été reçus pour un montant de 178 781€ (sur 340 992€ attribués)

Les soldes de ces subventions seront versées à la fin des travaux et après le paiement des dernières factures.

1 680€ étaient attendus en intérêts sur 9 mois : - 93€ si retrait le 12/12.

Le conseil municipal valide à l'unanimité la clôture du Compte A Terme au 11 décembre 2025.

3°) Maison des assistantes maternelles (MAM)

Suite à l'abandon du projet de la micro-crèche privée, sur une parcelle initialement prévue pour être cédée à ELTIA, la commune reprend le dossier comme maître d'ouvrage : elle pourra ainsi bénéficier de subventions (GBA, Etat, Europe, CAF...).

Un nouveau projet avec des assistantes maternelles est proposé ; une rencontre avec le maire de VIEU-D'IZENAVE qui a construit une MAM a eu lieu ; une autre réunion avec GBA, la CAF, le CD01, le RPE (Relais Petite Enfance) a eu lieu le 9 octobre.

L'étape suivante est de solliciter une AMO (Aide à la Maîtrise d'Ouvrage), avant la consultation d'architectes. L'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) a été consultée le jeudi 11 décembre.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide la faisabilité du projet de construction d'un bâtiment pour accueillir une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) et un espace pour le cabinet infirmier.

Il approuve également le choix de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain (ADIA) comme AMO (Aide à la Maîtrise d'Ouvrage).

4°) Proposition de prix pour l'achat de la parcelle des Chevalier

Par délibération du 3 juillet dernier, il avait été acté l'achat des parcelles ZE 214 (98 m² en U et 125 m² en A) et ZE 284 (262 m² en U), pour un total de 485m², appartenant aux conjoints CHEVALIER, chemin des lauriers et chemin des peupliers. Rappel : Ces parcelles sont pour une grande partie en espace réservé, c'est-à-dire que la commune peut les acquérir pour un projet d'agrandissement de la voie pour sécuriser le carrefour.

Après négociation avec les propriétaires, le prix d'achat a été fixé à 8€ le m², soit 3 880€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette proposition, et donne pouvoir au maire pour finaliser l'acte notarié.

5°) Régularisation de la participation communale aux arceaux de vélo.

Suite à la réponse à l'appel à projets « Stationnement Vélo », par GBA, la livraison de 4 modules de 3 arceaux chacun a eu lieu le 10 avril dernier pour être installés devant la mairie, devant l'école, devant la salle polyvalente et près de la salle de sports des Buclanes.

GBA prend en charge 75% du montant total (2 943,60€), le reste est à la charge de la commune, soit 735,90€.

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la participation de 735,90€ pour les 4 modules de 3 arceaux.

6°) Dossier d'urbanisme

2 dossiers de déclaration d'intention d'aliéner ont été traités sans formulation d'un droit de préemption

→ SCI BIANCA (9 lot des Marguerites)

→ Mme Cécile MONNERET (290 route du Quart d'Avard)

Permis de construire

→ M. Philippe BONNEL - route des Rippes - construction d'une maison individuelle

→ Mme Ornella COLORICCHIO (644 route des rippes) - construction d'un garage

Demandes préalables à des travaux :

→ Mme Maud PAUGET (6 L'Orée du bois) - Panneaux photovoltaïques

→ Mme Anne-Lise DENEUVE (434 route du Saix) - Panneaux photovoltaïques

- M. ROGER Cédric (1 La Baronne) - Piscine
- M. Christian SOMMER (10 la Morandière) - Abri de jardin
- M. Emmanuel FAULIN (7 La Morandière) - Panneaux photovoltaïques
- M. Clément CORTINOVIS (10 lot les Marguerites) - Piscine

5°) Questions diverses

- Retour sur le PLU : la date d'approbation est repoussée en février
- Commerce place de la Morandière : les services point poste, dépôt de pain, café sont bien appréciés
- Fête de l'hiver
- Cérémonie des vœux le samedi 3 janvier à 10h00
- Retour sur l'AG de l'école de musique par Yohann REVEL
- Réunion de la commission des finances pour l'élaboration du budget 2026 le jeudi 15 janvier à 18h
- Vote du budget le jeudi 5 mars à 20h
- Elections municipales le dimanche 15 mars (2^{ème} tour le 22 mars)
- Retour sur le voyage des élus au Salon des Maires à Paris, les 18 et 19 novembre
- Le surplus de production des panneaux photovoltaïques servira pour la consommation de la salle polyvalente
- Le nettoyage de printemps est prévu le dimanche 22 mars, en collaboration avec la fédération de chasse
- Les colis pour les personnes âgées de + de 80 ans seront distribués en fin de semaine 51
- Les articles pour le bulletin sont en cours d'écriture
- Les travaux route de Donsonnas vont débuter début janvier

☞ Séance levée à 21h55 ☞
oo o oo

Prochaines réunions : jeudi 12 février (vote du CFU), jeudi 5 mars (19h30 pour le vote du budget et du PLU)

Fait à Certines, le 12 février 2026

Le Maire, Denis TAVEL

La secrétaire de séance, Chloé VIARD

